

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

Dominic Perri
Arrondissement de
Saint-Léonard

Vice-présidence

Mme Paola Hawa
Ville de
Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont

Membres

Mme Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

Mme Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles

Mme Nathalie Goulet
Arrondissement d'Ahuntsic –
Cartierville

M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray –
Saint-Michel – Parc-Extension

Mme Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de
Côte-des-Neiges –
Notre-Dame-de-Grâce

Le 21 février 2022

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE229446001

**Conclure deux (2) ententes-cadres avec FORTIER
AUTO (MONTRÉAL) LTÉE pour l'acquisition de
camionnettes à motorisation hybride complète
(lot 1) et à motorisation régulière (lot 2), pour une
période de cinq (5) ans (Montant estimé des
ententes : 25 539 046,33 \$, taxes incluses (contrat
: 21 282 538,61 \$ + contingences (20 %) : 4 256
507,72 \$) - Appel d'offres public : 21-18960 - 3
soumissionnaires**

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE229446001

Conclure deux (2) ententes-cadres avec FORTIER AUTO (MONTRÉAL) LTÉE pour l'acquisition de camionnettes à motorisation hybride complète (lot 1) et à motorisation régulière (lot 2), pour une période de cinq (5) ans (Montant estimé des ententes : 25 539 046,33 \$, taxes incluses (contrat : 21 282 538,61 \$ + contingences (20 %) : 4 256 507,72 \$) - Appel d'offres public : 21-18960 - 3 soumissionnaires

À sa séance du 2 février 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 9 février 2022 dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence. Mentionnons que la CEC est entièrement virtuelle depuis mars 2020 en raison de la pandémie.

Au cours de cette séance, les responsables du Service du matériel roulant et des ateliers ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

D'entrée de jeu, les personnes représentant le Service ont expliqué qu'afin de combler un besoin de remplacement de véhicules désuets, selon l'analyse des besoins 2022, le SMRA souhaite conclure une entente pour l'acquisition de camionnettes à motorisation hybride complète et à motorisation régulière. Il est précisé que ce dossier contribue à l'atteinte des résultats en lien avec la priorité "Réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050" du *Plan stratégique Montréal 2030*.

L'appel d'offres public a été d'une durée de 44 jours. Parmi les 5 preneurs du cahier des charges, 3 ont déposé une soumission qui a été jugée conforme. Il est à noter que 4 addendas mineurs ont été émis au cours de l'appel d'offres. Au terme du processus, le

prix soumis par le soumissionnaire montre des écarts de 7,24% (Lot 1) et 12,83 % (Lot 2) favorables à la Ville par rapport à l'estimation de contrôle interne.

Les Commissaires ont demandé et reçu des précisions et clarifications, entre autres, sur les raisons expliquant pourquoi certains preneurs de cahier des charges n'ont pas soumissionné, l'historique des contrats figurant au sommaire décisionnel et le moment de l'année où les appels d'offres sont lancés pour ce type de produit.

Le Service a par ailleurs souligné que les escomptes étaient difficiles à prévoir, ce qui explique l'essentiel des écarts entre le prix de la soumission retenue et l'estimé de la Ville. Il a précisé que le manque de pièces et la rupture de stock dans les chaînes d'approvisionnement expliquent pourquoi deux des preneurs de cahier des charges n'ont pas soumissionné. Les explications fournies par les personnes représentant le Service ont été à la satisfaction de la Commission.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service du matériel roulant et des ateliers pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE229446001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.